



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT



**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN**

**Tenue le lundi 23 novembre 2020 à 20h00**

**à laquelle sont présents :**

Messieurs les conseillers, Marc-André Laberge, Michel Vaillancourt, Vincent Meloche et Sébastien Rémillard, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Douglas Brooks.

Est absent : M. le conseiller Éric Payette

Monsieur Louis-Alexandre Monast, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire Monsieur Douglas Brooks déclare la séance ouverte. Il est 20h00.*

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Vincent Meloche  
**APPUYÉ PAR** le conseiller Yves Métras

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour comme suit :

1. Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de l'offre de services pour le projet de pavage sur le chemin Covey Hill
3. Clôture de la séance

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2. ADOPTION DE L'OFFRE DE SERVICES POUR LE PROJET DE PAVAGE SUR LE CHEMIN COVEY HILL**

**ATTENDU** la résolution 302-09-2020;

**ATTENDU QUE** la correspondance entre la direction générale et l'Ordre des ingénieurs du Québec a été communiquée aux membres du Conseil et indiquant l'obligation d'avoir recours à des services d'ingénierie pour la réfection d'une portion du chemin Covey Hill;

**ATTENDU** des invitations à soumissionner ont été adressées à sept (7) entreprises spécialisées pour les travaux cités en rubrique, à savoir :

Soumissionnaires	Bordereau des quantités estimées	Prix pour services professionnels en Gé Civil avant taxes
André Pilon ingénieur conseil	367 285,50 \$	23 873,56 \$
Cima +	534 200,00 \$	21 368,00 \$
FNX - INNOV	438 887,00 \$	34 635,00 \$
LDA - Services Conseils	481 375,00 \$	43 400,00 \$
EXP.	N/A	44 400,00 \$
Shellex	N/A	12 500,00 \$
BHP Conseils	837 704,30 \$	13 000,00 \$

**ATTENDU QUE** les soumissions de EXP. et Shellex sont non-recevables dû à des documents manquants;

**ATTENDU** le règlement numéro 394 en vigueur sur la gestion contractuelle;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection a été formé pour faire l'analyse des soumissions, notamment de la description du bordereau des quantités estimées et des honoraires professionnels demandés;

**ATTENDU QUE** la firme André Pilon ingénieur conseil a participé, en 2020, à la réalisation de travaux de réfection très satisfaits sur le chemin Covey Hill pour la municipalité avoisinante du Canton de Havelock;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Michel Vaillancourt et appuyé par le conseiller Marc-André Laberge et résolu à l'unanimité des membres présents;

342-11-2020

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

343-11-2020



No de résolution  
ou annotation

344-11-2020

**D'OCTROYER** le mandat de gré à gré pour la réfection de pavage sur le chemin Covey Hill à André Pilon ingénieur conseil, le tout au montant de 23 873,56 \$ avant taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**3. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**II EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Yves Métras  
**APPUYÉ PAR** le conseiller Vincent Meloche  
**ET RÉSOLU QUE** la séance soit levée. Il est 20h11.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.

Monsieur Louis-Alexandre Monast,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 23 novembre 2020, au sens de l'article 142 du Code municipal.*

Monsieur Douglas Brooks,  
Maire

Monsieur Louis-Alexandre Monast,  
Directeur général et secrétaire-trésorier